

LE MOT DU PRESIDENT

Chers Amis,

Le semestre écoulé a comporté comme d'habitude les visites, activités culturelles, voyages (Pays baltes), qui rythment la vie de notre association.

Un temps fort de ce semestre a été la réunion des délégués de session le 21 mars. Vous en trouverez le compte rendu ci-après. Le format retenu a permis une réflexion collective sur les objectifs de l'association et les actions à lancer. Le Comité Directeur a mis en place des commissions de travail pour poursuivre cette réflexion dont voici la liste : EAS, Internet, Lettre, Séminaires, Annuaire, Avenir du CHÉAr, Organisation, relations avec les média, Voyages. Cela doit susciter chez nos camarades issus des promotions récentes une implication active dans ces initiatives ; leurs propositions sont attendues et bienvenues, quelles que soient leur disponibilité de temps ou leur localisation. L'utilisation des moyens informatiques permet un débat continu entre les réunions de synthèse.

Dès à présent, les premières évolutions sont visibles : la Lettre, en accord avec la direction du CHÉAr, publie des articles rédigés par les comités de la session nationale ; le site Internet se modernise et prend un caractère interactif. Les inscriptions aux manifestations se feront en ligne.

L'édition 2007 de notre annuaire est en cours de préparation. Les coordonnées de beaucoup de nos camarades en poste à la DGA seront malheureusement frappées d'obsolescence, en raison du déménagement massif de cet été ; le Comité Directeur n'a pas voulu retarder la parution, estimant nécessaire l'intégration de nos camarades de la 43^{ème} session nationale. Comme à l'accoutumée, ne le recevront que ceux qui sont à jour de leur cotisation. Comptant vous retrouver nombreux à l'occasion d'une manifestation organisée pour vous par l'Association dès septembre et très certainement lors de l'assemblée générale ordinaire le 15 novembre 2007, je vous souhaite d'excellentes vacances.

Cordialement.

I.G.A Bernard BESSON

Cher lecteur,

La lettre de l'AA CHEAr va se transformer dans les mois à venir. En plus des rubriques associatives et culturelles, elle va devenir un véritable espace d'information et de réflexion sur le monde de l'armement et ses rapports avec la société et le monde d'aujourd'hui. Articles d'actualité, revues de presse, tribunes, dossiers thématiques, voilà autant de rubriques que nous souhaiterions vous proposer, pour que cette lettre vous permette de poursuivre et de maintenir cet esprit de réflexion indépendante que nous avons pu développer lors de nos sessions respectives. En attente d'éventuelles suggestions de votre part (adressées à : aachear@free.fr, à l'attention de D. LUZEAUX), nous vous prions dès ce numéro de trouver les résumés de quelques comités de la 42^e SN.

Cordialement.

*D. LUZEAUX (42^e)
Responsable du Comité "La Lettre"*

SOMMAIRE

Page 1 : Mot du Président

Page 2 : Activités programmées
Activités passées

Page 3 et 4 : Défense antimissile
"focalisée" : un concept adapté à l'Europe

Page 5 et 6 : Du plombier polonais...
Au capitaine lituanien

Pages 7 et 8 : Quelles alliances pour
quelle industrie de défense

Page 9 : Les armées confrontées elles aussi
aux effets de la mondialisation

Pages 10, 11, 12 : CR de la visite à l'Île Longue
Pages 13 et 14 : Article

Page 15 : Vie de l'association
Activités passées

Page 16 : CR de la réunion des délégués de session

Intercalaires : Appel à cotisations et mise à jour annuaire, dîner d'accueil de la 44^{ème} SN, fiche Musée de l'Île de France/CERN/Arcimboldo/Soutine, fiche "A la conquête du nanomonde".

Page 2

VIE DE L'ASSOCIATION/ACTIVITES PROGRAMMEES

Visites culturelles

- Musée de l'Ile de France (château de Sceaux) lundi 24 septembre 2007. (Conférencière Mme PETIT-JEAN).
- Exposition "Arcimboldo" au musée du Luxembourg mardi 9 octobre 2007 (conférencière Mme AGEON),
- Exposition "Soutine" à la Pinacothèque de Paris (28, place de la Madeleine) jeudi 22 novembre 2007 (conférencière Mme AGEON)
- Musée de la Légion d'Honneur le jeudi 13 décembre 2007 (conférencière Mme AGEON)
- Exposition "Fragonard" musée Jacquemart-André, lundi 7 janvier 2008 (conférencière Mme COLIN BERTIN)

Visites techniques

- CERN à Genève le lundi 8 octobre 2007 (voir fiche intercalaire)

Dîner d'accueil de la 44^{ème} session nationale du CHEAr

Lundi 1^{er} octobre 2007 au Sénat dans les Salons de Boffrand.

C'est la tradition : tous les nouveaux auditeurs et leurs conjoints sont attendus par leurs anciens pour une rencontre amicale, conviviale, animée par les « nouveaux anciens » de la 43^{ème}. Nous nous retrouvons toujours très nombreux (150 en 2006). Inscrivez-vous dès que possible (Cf fiche intercalaire).

Voyages

Voyage en Espagne du 16 au 25 mai 2008. Après « Sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle », « L'art mudéjar, forteresses et champs de bataille » Jean-Marie Biermé (11^{ème} SN) nous propose « Sur les pas de don Quichotte et des conquistadors ».

NOS PROJETS

Visites culturelles

- Les Phéniciens (Institut du Monde Arabe),
- Picasso,
- Musée Rodin,
- Hôtel de Lauzun et Ile Saint-Louis.

Visites techniques

- CEA Cadarache (ITER) + musée de la Préhistoire de Quinson + Gorges du Verdon... courant octobre
- Centre d'entraînement des sous-marinières à Brest (+ chantier réparations Charles de Gaulle ?),
- Visite Ile Longue,
- Chantier de construction des sous-marins à Cherbourg.

VIE DE L'ASSOCIATION/ACTIVITES PASSES

Petit-déjeuner "Afghanistan" avec Daniel Coulmy (10 janvier 2007)

Une petite association entre les enseignements supérieurs Français et Afghan essaie de contribuer à une connaissance des réalités actuelles de l'Afghanistan :

- confrontation stratégique entre les autorités légitimes (constitution) et des forces pakistano-afghanes voulant imposer un ordre islamiste, sur fond de féodalités et de trafics en tout genre,
- culturellement au carrefour des mondes iranien, indien et touranien (turcs d'Asie centrale), avec un apport hellénistique considérable. La France a fait prendre conscience de cet héritage,
- humanitairement, ce pays est détruit par 25 ans de guerre et ne peut pas se reconstruire tout seul.

Exposition "Orangerie 1934: les peintres de la réalité 14 février 2007)

Outre une reconstitution virtuelle intégrale et la présentation d'un large choix d'œuvres originales qui figurèrent à "l'exposition Orangerie 1934" (près de 80 peintres du 17^e, œuvres des frères Le Nain, de Philippe de Champaigne, issues de prestigieuses collections publiques et privées) nos camarades ont pu apprécier l'ensemble des Nymphéas dans son nouvel écrin de lumière naturelle.

Musée des Arts Décoratifs / Salles des 19^e et 20^e siècles (14 mars 2007)

Ces collections présentent tous les aspects de la production artistique dans tous les domaines des arts décoratifs et illustrent les techniques les plus diverses : bois, métal, céramiques, verres, cuirs...

Exposition "René Lalique, créateur d'exception 1890/1910" (20 mars 2007)

René Lalique a développé une forme d'art unique entre les arts appliqués, la peinture et la littérature. Ses bijoux et ses dessins continuent de fasciner le public.

Visite de l'Ile Longue (28 mars 2007)

Lire les pages 10, 11 et 12.

Exposition "Sargent et Sorolla, peintres de la lumière" (24 avril 2007)

Artistes de la seconde moitié du 19^e siècle, Sargent et Sorolla partagent un même goût du portrait fidèle au modèle, ainsi qu'une passion pour l'art du paysage inspirée par la vision impressionniste.

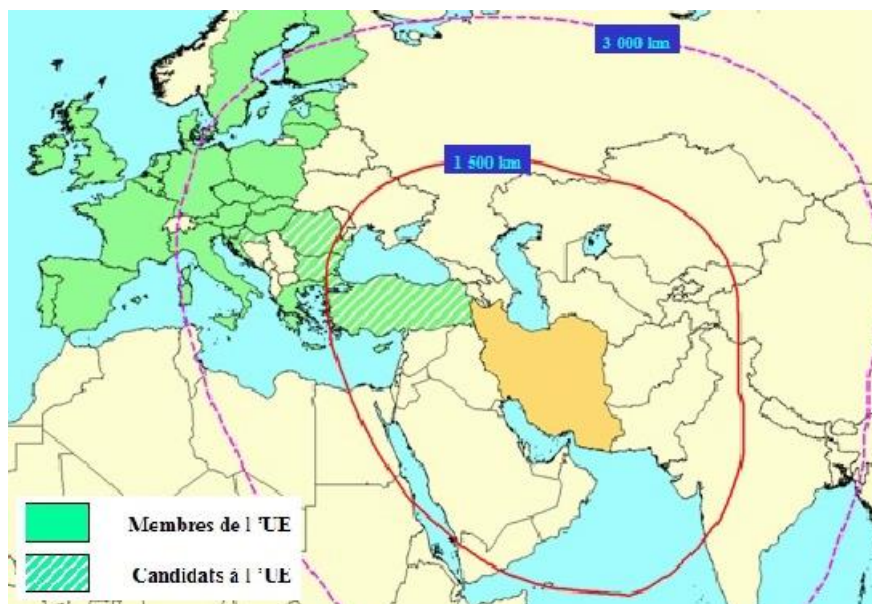
Exposition "Praxitèle" (23 mai 2007)

Praxitèle, l'un des plus fameux artistes de l'Antiquité (4^e siècle avant JC), fut le premier sculpteur à oser représenter un nu féminin. Il offre une image érotique de la femme alors que ses représentations masculines sont alanguies et efféminées. Nos camarades ont pu admirer de nombreux marbres et bronzes de modèles humains ou de dieux populaires.

Défense antimissile « focalisée » : un concept adapté à l'Europe

Juin 2020, la résolution 2249 de l'ONU autorise l'emploi de la force dans les opérations de restauration de la paix en Irak¹, en réponse aux actions de déstabilisation de son voisin iranien. Dans ce cadre, l'Europe déploie un contingent de soldats qui seront protégés contre les missiles de courte et moyenne portée par les moyens antimissile de théâtre de l'OTAN.

Cependant, l'Iran, puissance proliférante nucléaire de facto depuis dix ans, possède désormais des missiles balistiques d'une portée de 3000 km capables d'atteindre l'est et le sud-est du territoire européen.



Les populations européennes menacées

Ce scénario, bien que fictif, est représentatif des menaces auxquelles l'Europe pourrait être confrontée à cette échéance. En effet, ses élargissements successifs qui la rapprochent des pays proliférants, associés à sa stratégie proactive de sécurité et ses conséquences en termes d'interventions militaires vers les zones de crise de son « proche étranger », sont sources d'une vulnérabilité nouvelle pour son territoire et plus particulièrement pour ses populations à portée des systèmes d'armes balistiques. Face à ces menaces, l'Europe se trouve confrontée à un triple défi : financier, technologique et politique. Seule, elle ne pourra assumer le développement d'une défense globale de son territoire, dont le coût, estimé avec des hypothèses simplifiées dans la MD-FS¹ de l'OTAN, est incompatible avec les budgets européens de défense. De même, les développements nécessaires pour atteindre le niveau technologique requis nécessiteraient d'y consacrer toutes ses ressources de R&D. Enfin, le défi politique représenté par le partage de souveraineté associé à la contrainte de l'engagement et à la gestion des retombées des débris en temps réel nécessiteront une prise de conscience de la notion d'intérêts essentiels européens qui prendra du temps.

Une réponse pragmatique

L'Europe n'a néanmoins pas forcément besoin d'une défense antimissile de territoire omnidirectionnelle et permanente. Certes plus proche de la menace que les Etats-Unis, dont le projet de MD n'est pas adapté à la géographie européenne, l'Union n'y serait soumise que de manière temporaire et seulement pour une partie de son territoire. Une défense antimissile « focalisée » par rapport à la menace permettrait à l'Europe de protéger uniquement sa partie vulnérable à un instant donné, en déployant des systèmes d'armes vers la zone de danger pendant une période limitée à l'opération extérieure en cours. Les moyens nécessaires à cette défense pourraient être issus non seulement de l'OTAN, grâce aux accords « Berlin plus », mais aussi de l'Europe avec, d'une part, les moyens dont elle est en train de se doter (ACCS, SAMP/T, M3R, MEADS, etc.), et, d'autre part, des

¹ Missile Defense Feasibility Study

développements spécifiques qui permettraient en outre de maintenir une BITD à la mesure de ses ambitions internationales. Dans tous les cas, la réponse européenne devra s'inscrire dans une logique de complémentarité avec l'OTAN, conformément aux souhaits exprimés par les dirigeants de l'Union.

Les clefs de la souveraineté européenne

Dans le cadre d'un tel projet, l'Europe devra détenir tout ou partie des clefs stratégiques que sont : l'analyse souveraine de la menace, les capacités de détection précoce et de trajectographie et la maîtrise de l'engagement. Pour cela, elle devra se doter de moyens d'alerte, au minimum satellitaire et radar, afin d'assurer une surveillance permanente des zones sensibles ou proliférantes. Pour mener à bien ces évaluations, elle devra créer, à l'instar de l'Agence Européenne de Défense, une agence en charge du renseignement. Des capacités transverses devront être développées, comme la simulation et l'optimisation d'architecture ~~(BMC31: ...)~~ afin de pouvoir élaborer en amont des règles d'engagement, évaluer leurs conséquences et piloter l'intégration des différents systèmes, même si ceux-ci dépendent de l'OTAN. Enfin, la création d'un nouveau commandement au sein de cette organisation, dédié à la défense du territoire européen et qui assurerait la coordination et la mise en œuvre de la défense antimissile « focalisée », permettrait à l'Europe de préserver sa souveraineté et éviterait tout conflit d'intérêts vitaux avec l'OTAN et les Etats-Unis.

Le développement d'une défense antimissile chargée de contrer une menace balistique, identifiée par des moyens autonomes et limitée dans le temps, est à la portée d'une Europe soucieuse de préserver la sécurité de son territoire. Grâce à des moyens dimensionnés au niveau européen avec un esprit de juste suffisance, et éventuellement ~~empruntés à~~ partagés avec l'OTAN, tout en s'adossant à une structure contrôlée par elle, l'Europe pourra faire valoir ses intérêts tout en restant maîtresse de son destin. C'est grâce à cette démarche pragmatique mais néanmoins volontariste que les Européens ne seront pas des "retraités de l'histoire" selon l'expression de Thérèse Delpech.

Du plombier polonais... au capitaine lituanien !

Lors de la campagne pour le dernier referendum, le plombier polonais a cristallisé toutes les peurs : la directive Bolkenstein a été accusée de menacer notre modèle social. C'est toutefois moins ce folklorique plombier qui a suscité le « non » des Français à la constitution européenne, que la peur d'une Europe trop libérale. Il n'en demeure pas moins que l'Europe avance au nom du principe de la libre circulation des travailleurs que définit le traité de Rome. Depuis le 1^{er} mai, onze pays ont ouvert ou assoupli l'accès des ressortissants des autres pays européens à leur marché du travail. L'Irlande, la Suède et le Royaume-Uni ont décidé d'accueillir tous les ressortissants à bras ouverts, la Finlande, l'Espagne et le Portugal vont faire de même. D'autres états dont la France, n'ouvrent leur marché du travail qu'à certaines professions comme le bâtiment ou la restauration, déficitaires sur le plan de la main d'œuvre.

Pourtant, la France ne s'ouvre pas que de manière timide aux ressortissants européens. En fait, alors que les fonctionnaires étaient initialement exclus de la libre circulation des travailleurs au nom du principe de souveraineté du traité de Rome, la Cour de Justice des Communautés Européennes a dès les années 70 limité cette exclusion : elle entendait appliquer au secteur public les mêmes principes qu'au secteur privé, c'est-à-dire l'égalité de traitement entre ressortissants nationaux et ressortissants des autres pays européens. Dans ce contexte, le statut général de la fonction publique a été amendé par la loi 2005-843 du 26 juillet 2005 qui définit les modalités d'ouverture de la fonction publique aux ressortissants communautaires. Compte tenu de cette réforme, plus de 4 emplois publics sur 5 sont désormais ouverts : tous les corps de la fonction publique sont ouverts à l'exception de ceux participant des fonctions régaliennes de l'État.

Cette ouverture est en outre inéluctable du fait du vieillissement général des populations européennes. Le nombre de personnes partant à la retraite en France va passer de 480 000 par an à 650 000. Des pénuries importantes de main d'œuvre sont donc à prévoir, notamment dans le secteur public qui, en France, a la population la plus âgée. Si, comme c'est probable, nous n'avons pas assez de jeunes Français pour assurer la relève, l'ouverture du secteur public aux ressortissants étrangers deviendra une nécessité.

S'il est cependant un secteur de la fonction publique française a priori fermé aux ressortissants étrangers, c'est l'armée. Outre le statut militaire actuel, un emploi public est réservé à des nationaux lorsqu'il satisfait aux critères suivants : la prestation du serment, l'absence de droit de grève, l'accès à des documents confidentiels, le positionnement hiérarchique et le conseil au gouvernement ou la délégation de signature. Ces critères amènent à ne confier qu'à des nationaux des postes exigeant une totale loyauté à l'égard de l'État. Mais suffisent-ils à écarter de l'armée tous les ressortissants européens ? Il est à signaler que l'intégration d'étrangers dans notre armée se fait déjà avec une incontestable réussite dans le cadre traditionnel de la Légion. Elle peut aussi désormais s'effectuer dans le cadre du nouveau statut général des militaires (loi 2005-270 du 24 mars 2005), par l'emploi de militaires commissionnés.

Or, ces recrutements de militaires étrangers tendent à se développer en Europe à l'instar de la Belgique de la Grande-Bretagne ou de l'Espagne qui ouvrent ou vont ouvrir leurs unités combattantes aux ressortissants étrangers. Cette intégration est en outre facilitée par un certain nombre de coopérations militaires européennes : la Finabel, créée en 1953, l'Eurocorps, en 1992, l'Eurofor, en 1995, la Force de Réaction Rapide Européenne déclarée opérationnelle en 2003 ou plus récemment encore la création d'une force de gendarmerie européenne. Par ailleurs, l'Union Européenne a décidé de mettre en place 13 groupements tactiques de réaction rapide (« battle group ») de 1 500 soldats... L'idée d'une défense commune à toute l'Europe prend de plus en plus de force, rendant de plus en plus caduque l'impossibilité d'intégrer des ressortissants européens parmi nos soldats, d'autant que les missions dévolues à notre armée ont bien changé.

Car aujourd'hui, la politique de défense n'a plus pour finalité unique d'assurer, comme par le passé, la défense d'un territoire ou la survie d'un peuple. C'est pourquoi rares sont ceux qui remettent aujourd'hui en cause la nécessité pour la France de s'intégrer dans un système défensif occidental plus large, qu'il s'agisse de l'Europe, de l'OTAN. L'objectif est d'assurer, dans un monde multipolaire, une paix mondiale fondée sur les principes de démocratie et permettant à l'économie de se développer librement. Les questions de défense sont désormais globalisées et ne peuvent plus se concevoir à l'aune d'un seul État. Les attentats du 11 septembre 2001 ont érigé la lutte contre le terrorisme en priorité pour les armées. Les missions se sont diversifiées, ne relevant plus clairement de la défense

Page 6

nationale, mais ayant désormais un caractère civilo-militaire, à l'instar des missions dites de Petersberg qui balisent aujourd'hui la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) : opérations humanitaires ou de sauvetage, maintien et rétablissement de la paix, missions de combats pour surmonter les crises... Il

s'agit aujourd'hui de combattre pour la paix, la démocratie, les droits de l'homme ou pour sauver des vies humaines. La cause devient beaucoup plus universelle, transcendant les nationalités.

Par le passé, le nombre des hommes mobilisables était un élément déterminant pour l'issue de la guerre. Mais cet aspect quantitatif ne vaut plus lorsque la technicité augmente et impose une professionnalisation. L'information, sa transmission, les centres de commandement, la planification des missions, la précision des armes ont pris le pas sur la puissance du feu ou l'occupation du terrain. Le combat est désormais limité dans le temps et dans l'espace, et mobilise des équipes hautement qualifiées mettant en œuvre des armements de plus en plus sophistiqués. Le soutien, la logistique et les états-majors constituent la partie la plus importante du contingent. Le personnel civil tient dans ce contexte de plus en plus de place, place qui ne va faire que s'amplifier avec la mise en œuvre d'un soutien des forces externalisé et industrialisé. Le militaire n'est plus « de la chair à canon », c'est un spécialiste intervenant dans un environnement de plus en plus civilisé. En outre, il est un citoyen dont le comportement professionnel, social ou politique diffère de moins en moins de celui des civils. Parfaitement intégré, il n'échappe pas aux grandes tendances sociologiques de notre société : plus d'individualisme, un retrait assez patent de la sphère publique au profit de la sphère privée dont les valeurs correspondent davantage aux attentes actuelles. Ainsi, la réduction du temps de travail a-t-elle été adaptée à l'institution militaire, alors que la disponibilité permanente individuelle était l'une des premières servitudes des armées. La condition du militaire a donc considérablement évolué ; son statut, bien que spécifique, se distingue de moins en moins de celui du civil, si bien que le lien armée-nation se banalise.

Ces transformations profondes du métier de militaire invitent à s'interroger sur le contenu à donner aujourd'hui à l'idée de « patrie », puisque c'est bien pour elle qu'un soldat accepte de donner sa vie. L'attachement à la patrie, tel qu'on le concevait dans le passé, justifiait d'imposer la nationalité française au sein des armées. Etymologiquement, en effet, la patrie est la terre du père, cette terre des ancêtres justifiant que l'on se sacrifie pour elle. Cependant, au XVIII^{ème} siècle, elle a été associée à l'idée de liberté et de bonheur : il ne s'agissait plus seulement de mourir pour sa terre natale, son roi ou ses ancêtres, mais pour les valeurs que la France commençait à faire rayonner par ses Philosophes. A la Révolution, ces valeurs s'incarnent dans la notion de Nation, vision qui perdure jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle où, avec la décolonisation, la régionalisation, la mondialisation... l'identification culturelle à l'État-Nation semble être sur le déclin. Pourtant en France, les citoyens continuent de se sentir d'abord français avant de se reconnaître européens. C'est pourquoi l'armée doit rester fondamentalement nationale et continuer de montrer qu'elle préserve son lien essentiel à la patrie, sans que cela n'exclue une ouverture à des militaires de nationalité étrangère. C'est moins la seule défense de la patrie qui incombe aujourd'hui à l'armée que la défense d'idéaux républicains qui fondent notre appartenance commune à une même nation. Le patriotisme, loin de devenir une idée morte, doit par conséquent être repensé pour mieux s'ajuster, à la fois aux nouvelles missions et à la nouvelle définition que les Français donnent à leur identité nationale. Ces valeurs, qui peuvent se refonder dans une citoyenneté idéale telle que la concevait les philosophes des Lumières au XVIII^{ème} siècle, ne sauraient exclure des étrangers : l'armée pourrait s'ouvrir à des hommes de bonne volonté venus d'autres horizons, mais prêts à embrasser les valeurs que la France associe indissolublement à son identité nationale.

Alors, pourquoi pas le capitaine Lituanien !

Quelles alliances pour quelle industrie de défense ?

Le modèle de l'industrie de défense qui a prévalu pendant plusieurs décennies, dans les principaux pays producteurs et acheteurs d'armement en Europe, est celui de l'autonomie nationale. Les diverses coopérations étatiques et industrielles qui ont vu le jour au cours de ces années n'ont pas entamé ce modèle. Au contraire, trop souvent les coopérations ont généré des doublons de compétences par des transferts de technologies anti-économiques.

Ce modèle a vécu, la forte contraction de la demande interne en Europe ayant mis en exergue des surcapacités. Par ailleurs, sous la pression des développements américains, la course à la technologie s'est accélérée, contribuant à l'accroissement de la part de la R&D, en valeur et en proportion, dans les programmes nouveaux.

Plus récemment, de nouveaux acteurs tels l'Inde, la Corée du Sud, la Chine ou le Brésil, ont émergé pour proposer une offre moins technologique, économiquement plus accessible et offrant une alternative politiquement bienvenue.

Dans ce contexte de concurrence accrue, les industries européennes ne peuvent trouver leur salut que dans un large mouvement d'alliances.

Il s'agit, en premier lieu, d'alliances entre pairs. L'effort de recherche et développement pour les programmes majeurs de supériorité technologique ne peut être absorbé que par la consolidation des forces disponibles dans chaque domaine au niveau européen. C'est une nécessité économique mais également industrielle pour atteindre la taille critique des bureaux d'études. C'est ainsi que, naturellement, le regroupement des forces dans les industries aéronautiques ou d'électronique de défense a montré la voie, avec la constitution de groupes européens à ambition mondiale. Ces alliances entre pairs, acteurs de premier plan dans chaque pays, sont délicates à réaliser, sur fond d'équilibre d'influences et de pouvoirs où l'État client et actionnaire conserve un poids primordial, l'exemple d'EADS étant, à cet égard, significatif.

Il s'agit également d'alliances avec des acteurs locaux, parfois constitués pour l'occasion. Fait récent, tous les pays, y compris les traditionnels clients du Moyen-orient, imposent une forte contrepartie industrielle dans le domaine de l'industrie de défense. La république d'Afrique du Sud en fait un principe incontournable, les États du Golfe persique en développent la pratique. L'accès aux marchés extérieurs ne peut ainsi plus être envisagé sans un ancrage productif durable au plan local. Un ancrage réussi peut aussi permettre de sous-traiter la totalité d'un sous-ensemble et optimiser ainsi des coûts de production.

Il s'agit enfin d'alliances avec des acteurs économiques d'un nouveau type. Contraction des effectifs de la défense, difficultés croissantes pour lancer de nouveaux programmes, évolution générale de la société, amènent les forces armées à acquérir un service rendu plutôt que la fourniture de matériels. Lancée à la fin de la décennie 90 au Royaume-Uni, naturellement dans des domaines duaux comme les communications (Skynet 5), les tentatives de financements innovants touchent progressivement les différents champs d'action des forces armées. Il apparaît que ce métier de « service provider » est en dehors du champ de compétence des acteurs traditionnels et que des alliances avec des professionnels de la fourniture de services sont nécessaires.

Quels seront donc les produits de ces différentes alliances ?

Les acteurs majeurs de la R&D se « recentrent sur leur cœur de métiers », l'ingénierie, l'intégration au niveau système et les essais de validation. Les parties qui ne rentrent pas dans ce « cœur de métiers » sont filialisées et de plus en plus souvent cédées sur le marché. La conjonction favorable avec un marché financier dynamique, porté par des fonds d'investissement en quête d'opportunités, contribue à ce mouvement.

deviennent des cibles de choix pour des investisseurs, tout particulièrement américains. Le regroupement de ces PME pour construire des sociétés de taille intermédiaire ayant une capacité renforcée d'investissement technologique, ayant la possibilité d'exister sur les marchés mondiaux, doit être une priorité.

Une part croissante des activités de production est sous-traitée, et celles-ci, pourraient, à terme, être totalement externalisées par les grands maîtres d'œuvre industriels. Ces activités de production seront alors regroupées au sein de groupes implantés dans les différents pays « clients » par l'intermédiaire de filiales aux compositions adaptées aux environnements locaux.

Ces acteurs verront également une part croissante de leur chiffre d'affaires réalisé par le produit d'activité de services. Ces activités devraient devenir les plus profitables, ce qui amènera inévitablement un déplacement des centres de pouvoir au sein des sociétés et des conseils d'administration vers les porteurs de ces nouveaux produits.

Ce processus est enclenché, il doit être compris et accompagné par les Etats dont le rôle est prédominant, comme client naturellement, mais également comme actionnaire, contrôleur des exportations, garant de l'indépendance nationale et de l'autonomie stratégique.

L'agence européenne de défense doit développer cette vision et affirmer son rôle, en liaison avec les initiatives de la commission européenne, pour favoriser le rapprochement des champions de l'ingénierie système, pour favoriser la consolidation du tissu des PME champions des technologies, pour développer le partenariat public privé dans le domaine de la défense et pour présenter une Europe cohérente, forte, prête à investir localement sur les marchés étrangers.

Les armées confrontées elles aussi aux effets de la mondialisation

Un environnement mondial recomposé

Depuis la fin de la guerre froide, les interventions militaires internationales se sont multipliées tout en évoluant profondément. Si la raison d'être des forces armées reste leur capacité à couvrir des conflits de haute intensité, force est de constater que leurs interventions se réduisent de plus en plus à des missions de prévention, de police ou de secours humanitaire, tant sur le territoire national que sur des théâtres extérieurs.

Dans un contexte nouveau de sécurité globale, les interventions militaires sont conduites non seulement au regard du rapport entre coût humain (concepts du "zéro mort" et des effets collatéraux limités) et souffrances auxquelles elles mettent fin sur le moment, mais aussi de leur bilan final en termes de réhabilitation économique et institutionnelle, de capacité des communautés, qui se sont éventuellement opposées, à reprendre une vie commune.

Bras armés de l'ONU, mais aussi de l'OTAN ou de l'Union Européenne, les armées interviennent dans le cadre d'un "nouvel ordre mondial", exigé par une société civile en quête d'une paix universelle et de droits de l'homme retrouvés.

Fortement médiatisées, les interventions des forces armées se doivent d'être mesurées et graduées. Aucun débordement ou dérapage n'est toléré, alors que les situations à gérer sont autrement plus complexes que les conflits frontaux "maîtrisés" auxquels les forces avaient été préparées. Plus particulièrement, les forces armées doivent éviter l'écueil qui consiste à intervenir avec des moyens disproportionnés dans le cadre d'un conflit asymétrique, au risque d'une perte de crédibilité à travers les médias.

Qu'en est-il alors de la doctrine d'emploi et de l'équipement des forces, dans ce contexte nouveau d'intervention multiforme combinant actions civiles et actions militaires ?

Une problématique de fond

Les interventions des forces s'inscrivent dans un contexte de motivations et ambitions nouvelles, qui requièrent une réévaluation profonde des doctrines, une diversification des savoir-faire ainsi qu'une consolidation des organisations et des partenariats à toutes les phases des crises, sachant que les moyens humains et matériels que les forces armées peuvent mettre en œuvre sont contraints.

Afin de pouvoir proposer des options alternatives au modèle unique développé outre-atlantique qui est inadapté aux ambitions nationales et européennes, il faut penser autrement :

- l'emploi des forces, en valorisant l'apport des technologies futures pour ajuster, avec la plus grande précision, les vecteurs opérationnels aux seuls effets recherchés ;
- l'action du soldat, du commandement en chef jusqu'au combattant de première ligne, qui demeurent quels que soient les progrès de la technique, les vrais acteurs du succès ;
- le rôle de tous les acteurs non militaires, des organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, dont les actions doivent s'inscrire dans une approche globale et phasée des opérations.

En tout état de cause, la question de la juste force à engager constituera toujours un des points de passage obligé pour les décideurs.

Des clés pour une stratégie globale

Dans une vision stratégique globale et prospective, il s'agit de rationaliser les organisations, financements, connaissances et moyens militaro-civils à l'échelle nationale comme multinationale, en imposant un partage de responsabilités et de missions consolidées, afin de sortir de la situation actuelle où les forces armées, professionnalisées et réduites, auront de plus en plus de difficultés à être le palliatif de services publics sous-dimensionnés.

En termes d'équipement des forces, la faible dualité constatée des matériels de combat et des matériels nécessaires aux opérations de maintien de la paix nécessite de revoir l'approche technico-industrielle :

- au niveau national, une synergie est à rechercher dans un cadre interministériel ;
- au niveau multinational, il faut rationaliser les moyens à acquérir en cohérence avec les missions ;
- pour la satisfaction de besoins court terme, des actions de partenariat, de location ou de leasing sont à privilégier.

La réflexion à mener est vaste. Elle doit être menée dans un esprit d'ouverture et de dialogue entre toutes les parties, sans tabous ni préjugés. L'exercice est difficile à mener pour les forces armées qui doivent éviter, dans ce nouveau contexte de sécurité globale, une banalisation de leurs missions sous peine de décrédibiliser, voire compromettre, leur fonction première. Cela ne peut passer que par la définition et l'acceptation de limites à leur périmètre d'intervention.

VISITE DE L'ILE LONGUE (28 mars 2007)

1. Préliminaires

La visite de l'Île Longue est soumise à quelques présuppositions : elle se prépare 2 ou 3 mois à l'avance pour des raisons d'enquêtes de sécurité ; elle se déroule pendant des heures de repos des équipages des sous-marins et des ouvriers de l'arsenal – pour nous à partir de 12 h le 28 mars ; enfin elle implique de se rendre sur place par nos propres moyens, la Marine ayant fortement freiné l'usage des siens, le plus souvent externalisés comme c'est le cas des anciens transports de rade.

Nous nous sommes donc retrouvés une grosse vingtaine de chéaristes devant le Cercle naval pour prendre un bus qui nous a fait faire le tour de la rade de Brest jusqu'à l'Île Longue.

2. Le briefing

Nous sommes accueillis par le capitaine de vaisseau DEPARDON (40^e SN CHEAr), chef d'Etat-major de la Force océanique stratégique (FOST) dont la tête est aujourd'hui à Brest. Pendant environ une heure, notre camarade remet à jour les connaissances acquises au CHEAr (?) et place la visite que nous allons faire, dans le tableau général de la dissuasion française : cet exposé est bien évidemment le cœur de la visite, dont le passage à bord du SNLE sera l'illustration.

2.1 La dissuasion

Citons le président CHIRAC (IHEDN 2001) :

"La dissuasion permet d'affirmer le principe d'autonomie stratégique. Elle est un fondement essentiel de notre sécurité et le restera pendant de longues années.

Elle est un facteur important de la stabilité internationale imposant la retenue, incitant à la raison, la menace nucléaire crédible commande la paix.

Elle est la protection contre le développement de capacités balistiques qui pourraient menacer le territoire européen avec des armes nucléaires, biologiques ou chimiques. Des dommages inacceptables (pour les états proliférants) s'exerceraient sur leurs centres de pouvoir politique, économique et militaire".

Tout est dit. Le commandement, la posture et les opérations découlent de la doctrine.

2.2 Le commandement

ALFOST dépend de deux chaînes de commandement : organique en ce qui concerne la préparation des sous-marins, leur mise et maintien en condition, il relève du chef d'état-major de la Marine ; pour l'emploi opérationnel, soit la planification des mouvements de SNLE et la transmission des informations tactiques et techniques dont ils ont besoin au cours de la patrouille, ALFOST relève du chef d'état-major des Armées (CEMA).

Enfin, et ce n'est pas le moins important, la transmission de l'ordre de tir est directe entre le Président de la République et le commandant du sous-marin à la mer.

Ce commandement s'exerce :

- Dans un PC, le COFOST, situé géographiquement à Brest (environ 80 personnes),
- Par des transmissions : deux stations radios VLF (very low frequency, environ 15KHz, dont l'onde pénètre à quelques mètres sous la mer et se recueille discrètement sur une antenne remorquée) Rosnay dans l'Indre et Sainte-Assise, en secours, en région parisienne ; et deux secours supplémentaires, LF (environ 100KHz) à Kerlouan dans le Finistère et la Réginie-France Sud, près de Toulouse.

ALFOST siégeait autrefois près de Paris à Houilles (à côté de Bezons), à proximité des autorités de décision, ce qui était très commode. Son transfert à Brest, depuis 2000, s'il renforce la cohésion des forces nucléaires, rend plus difficile l'accès aux décideurs ainsi que le commandement des sous-marins d'attaque (SNA), stationnés à Toulon.

ALFOST, qui actionne directement le COFOST s'appuie sur deux grands adjoints, le commandant de l'escadrille des SNLE (COMESNLE) et le commandant de l'Île Longue (COMILO). Le premier est responsable du maintien en condition des SNLE, tant du point de vue du matériel que de l'entraînement des hommes. Le second (COMILO) dirige le port-base, dont nous parlerons plus loin.

2.3 La posture

Depuis 1972, la posture est tenue c'est-à-dire qu'un ou plusieurs SNLE sont en "posture de tir", soit capables de lancer 16 missiles, à une (jusqu'en 1985) ou plusieurs têtes nucléaires sur des objectifs désignés à l'avance.

Entre 1972 et 1982, un ou deux SNLE étaient simultanément à la mer. Entre 1982 et 1990, trois sous-marins ont tenu la posture à la mer simultanément, soit 48 et parfois 288 têtes nucléaires à la mer grâce au missile M4. Depuis la fin de l'URSS, on est repassé à la posture à 1 ou 2 SNLE ; Citons le ministre, Madame ALLIOT-MARIE :

"La dissuasion coûte 3 milliards d'euros par an, soit 10% du budget de la Défense, pas davantage. Ce n'est pas du luxe, c'est une assurance-vie".

De la posture découlent les rythmes d'activité des sous-marins et de leurs deux équipages, bleu et rouge. Aujourd'hui, les choses se passent ainsi, les relèves s'effectuant à l'Ile Longue :

Au retour de patrouille d'un SNLE, l'autre équipage, tout frais est sur le quai. La relève se passe en 3 jours, suivis d'une période d'entretien du sous-marin, pendant laquelle l'équipage prenant est "en responsabilité", le "quittant" en soutien.

En fin de période, une fois les travaux curatifs ou d'entretien terminés, le sous-marin, pendant 15 jours, est en posture à quai ou à la mer, en entraînement. Puis il repart pour une patrouille d'environ 65 jours. Au total, le cycle est de : 40 jours en remise en condition, 15 jours en entraînement, 65 jours en patrouille, soit de 120 jours.

L'équipage quittant part en permission pour environ 40 jours quand le SNLE prend la posture à quai, puis au retour de cette permission revient pour un peu plus de 40 jours en entraînement à l'Escadrille de Brest. Il est prêt à reprendre en charge le SNLE à son retour de patrouille.

2.4 Les opérations

Elles sont d'une simplicité biblique pour le commandement. Le commandant de SNLE est entièrement responsable de la conduite de sa patrouille dans la ou les zones qui lui sont attribuées. Lui seul sait où il est.

La contrepartie de cette extrême liberté, très rare dans le métier, est que :

- l'EMA a dessiné les zones de patrouille pour qu'elles soient en portée des objectifs fixés,
- le COFOST doit tenir à jour puis fournir toutes les informations tactiques, météorologiques, océanographiques dont le SNLE peut avoir besoin. En particulier le COFOST est relié aux organismes de renseignement nationaux et alliés tant dans le domaine maritime militaire et marchand.

2.5 L'Ile Longue, le port-base

Ce sont des chiffres :

- 110 hectares dont 30 gagnés sur la mer,
- plus de 150 hectares dans la presqu'île de Crozon pour la pyrotechnie de Guenvenez où sont stockés les missiles,
- ce sont 2500 personnes travaillant ensemble à la mise en condition des SNLE, militaires et civils ; ceux-ci de DCN services, du CEA ou d'EADS, à coordonner,
- cela avait en son temps (1965-1975) coûté en génie civil l'équivalent de 2,5 fois le viaduc de Millau,
- des travaux sont en cours (2004-2010) pour accueillir le nouveau missile M51 pour les SNLE de nouvelle génération. 72000 m³ de roche seront explosés puis déplacés et partiellement remplacés par 7200 tonnes d'acier (la Tour Eiffel) dans 22000 tonnes de béton. Ouvrage pharaonique d'environ 450 millions d'euros,
- de plus, 50 missiles M51 (la charge globale de 3 SNLE et la réserve) coûteront avec les têtes 8 milliards d'euros, ce qui revient à dire soit qu'ils sont hors de prix soit qu'ils coûtent les yeux de la tête,
- enfin, ce sont 7000 visiteurs par an pour apprécier et faire connaître tout cela.

3. La visite du SNLE L'INFLEXIBLE

Après cette présentation exhaustive, place à la visite du sous-marin. Celui-ci est en posture à quai, prêt à partir pour sa dernière patrouille, après 20 ans de service actif.

Les différences, entre cette série et la suivante, des TRIOMPHANT, sont nombreuses, même si elles n'apparaissent pas à l'évidence et tiennent surtout à deux facteurs essentiels : la "course au silence" conséquence des progrès fantastiques de l'écoute sous-marine depuis 1980 ; les dimensions du futur missile M51, 3 fois plus lourd que le M1 du Redoutable, une fois et demie la masse du M4 de l'Inflexible.

La chasse aux bruits rayonnés (silence) se traduit par des suspensions d'appareils vibrants (genre silent-blocks), des amortisseurs de vibrations de machines auxiliaires, de tuyaux, câblages... Tous ces dispositifs prennent de la place et pèsent lourd. D'où 5000 tonnes de plus entre les deux séries.

Egalement, une chaufferie nucléaire intégrée –du modèle de celle des sous-marins d'attaque (SNA) ou du porte-avions nucléaire- permet de marcher assez vite sans pompes de circulation ce qui est beaucoup plus silencieux.

L'Inflexible, intermédiaire entre les deux générations ne l'est que pour les équipements électroniques, plus moderne, et le missile M4 : il reste, pour quelques mois encore, le représentant des SNLE de première génération, laquelle aura ainsi assuré la dissuasion pendant 40 ans (1968-2008).

Pour des profanes, ce qu'étaient la plupart des camarades du groupe, sa visite reste à la fois quelque chose de passionnant et d'époustouflant : nos décideurs, nos industriels ont su donner à nos constructeurs les moyens et équipements pour fabriquer puis gréer ces navires, que nos marins ont fait naviguer pendant 40 ans en patrouilles successives et incessantes. Missions de 60 jours soit 1500 heures à la mer, avec 130 hommes prenant ensemble, ce qui est significatif pour des Français, 17000 repas. 100 patrouilles avaient été effectuées au 1/01/1982, 200 au 1/10/87, aujourd'hui peut-être 250 de plus, on ne les compte pas.

Comme à l'accoutumée, le commandant, Capitaine de vaisseau Le Masson, futur chéariste, qui va effectuer la dernière patrouille de l'Inflexible –avait préparé ses guides, de jeunes officiers dont la compétence et l'enthousiasme a frappé, comme toujours, les visiteurs. Ceci a conduit à un réel dépassement du planning qui ne nous a pas permis, l'Inflexible étant à quai dans le port, de passer au retour à la tête des bassins où se déroulent les travaux de remise en condition. C'est un peu dommage.

Quant à la visite, elle est indescriptible, dans la complexité organisée des tuyautages, des câblages, dans la compacité des machines auxiliaires ou des équipements électroniques dont l'apparent désordre est en réalité savamment calculé.

Comme à tous, les logements des 130 hommes nous ont paru minuscules. Eh oui, certains passent leurs heures de repos pendant soixante jours dans un compartiment-couche de seconde classe et le commandant a un single de wagon-lit

La cuisine fait environ 10 m² (15 sur les NG, progrès énorme) pour nourrir 130 hommes dont le mess (la cafeteria, la "caf" dans la langue locale) ne permet pas d'asseoir tout le monde ensemble, mais c'est la norme et l'on s'en contente. L'âge moyen du personnel, 27 ans, permet bien des adaptations.

Le déjeuner qui a suivi, pris au carré de l'île Longue avec des officiers du sous-marin et de la base, a permis toutes les interrogations complémentaires et éclairé les mystères de cette vie si particulière de sardines en boîte que mènent les sous-marinières navigants. Il y a été question du médecin multicarte de haut vol, chirurgien à ses heures, dentiste, radiologue et souvent confesseur ; des messages familiaux reçus hebdomadairement et attendus avec une fébrilité que ne justifie pas le contenu, tant l'autocensure fonctionne. Il a été question d'une ou deux évacuations de malades graves en cours de patrouille, opération tactique de grande envergure, se passant sans témoins civils pour cause de discrétion, mais impliquant des moyens de toute la gamme de la Marine : avion de patrouille maritime, frégate porte-hélicoptères...

Ces longues patrouilles où il est normal qu'il ne se passe rien, font, paradoxalement, l'objet de récits interminables en famille ou entre amis, aussi me semble-t-il opportun d'arrêter là ma narration avant de tomber dans ce travers.

Devant l'intérêt qu'a soulevé cette visite, il semble utile de la renouveler à intervalles variables pour satisfaire les volontaires. On pourrait aussi essayer de monter deux autres visites qui complèteraient l'information des chéaristes : celle du chantier de construction des SNLE à Cherbourg et celle du centre d'entraînement (simulateurs) des sous-marins à Brest.

VIE DE L'ASSOCIATION/ACTIVITES PASSEES

Voyage aux Pays Baltes

A l'initiative de la Commission voyages de l'AA CHEAr, un séjour aux Pays Baltes s'est déroulé du 11 au 21 mai 2007 dans d'excellentes conditions.

Un rapport va être prochainement édité et sera, par ailleurs, conforté par un concours photo.

VIE DE L'ASSOCIATION

Travaux de réflexion GRAA 2006/2007

A dix mois des EAS, l'avancement des travaux de groupe est satisfaisant et permet d'être raisonnablement optimiste sur la tenue de ces Entretiens, sans doute au printemps prochain.

- Le groupe "Ruptures technologiques" est présidé par Guy SOMEKH. Des réunions de "brain storming" ont été tenues, en particulier en présence de nombreux intervenants externes. Le canevas du rapport établi le 4 juin, permet d'augurer une rédaction au cours de l'automne, c'est-à-dire un travail prêt à temps,

- Le groupe "Dissuasion nucléaire" dirigé par Alain CREMIEUX progresse convenablement. Des choix sont encore à faire d'ici la fin de juin pour établir le plan du rapport final, puis lancer la rédaction de celui-ci. Le thème est difficile et on comprend aisément que la présentation de ce sujet demande quelques précautions.

- Le groupe "Avenir de la DGA", sous la direction de François FLORI avance de façon satisfaisante : la définition de statuts possibles d'une néo-DGA, a retenu les participants et le rapport est en cours de rédaction.

- Le groupe "Scénarios de conflits armés entre États" est présidé par Gérard DUGARD ou Pierre DUMAS (en l'absence de G. DUGARD). Les débats initiaux, se présentant comme un tour du monde des conflits, seront bientôt terminés et la trame du rapport sera établie lors d'une réunion en fin du mois de juin. On peut signaler que le débat est vif entre les tenants des diverses hypothèses de relations entre l'Europe et la Turquie ou la Russie. Le résultat final devrait être intéressant.

- Les groupes "Armement et capitalisme" et " Pulvérisation des frontières étatiques" ont du mal à décoller et pourraient sombrer dans le grand vent de l'Histoire.

- Enfin le groupe "Éthique" d'Alain CREMIEUX travaille avec la continuité qu'on lui connaît et pourrait, si cela se révélait nécessaire, fournir une prestation lors des Entretiens 2008.

Publications

"A la conquête du nanomonde" de Dominique LUZEAUX et Thierry PUIG aux Editions du Félin. Voir fiche intercalaire.

PROMOTIONS et NOMINATIONS

Ont été nommés dans l'Ordre National du Mérite :

Michel BARRAQUET (28°), Colette COUSINIE (31°), Karl-Erik GOFFINET (42e), Patrick MICHON (31°).

A été promu au grade d'Officier dans l'Ordre National du Mérite:

André AUTRUSSON (9°).

Pascale ULTRE-GUERARD (42°) vient d'être nommée directrice de département au CNES

NOUVELLES DU CHEAr

CHEAr

La 43^{ème} SN est partie en mission d'étude au Brésil du 15 au 25 mai 2007 : Rio de Janeiro, Itajuba, Sao Jose dos Campos, Sao Paulo, Iguacu, Brasilia, Manaus.

Compte-rendu de la journée des délégués de session (21 mars 2007)

Rassemblés à l'amphi Lacoste à partir de 14h00, 36 délégués de session ou membres du Comité Directeur ont réfléchi et fait le point sur l'état de l'association et ses projets d'avenir.

Après le lancement des travaux par le président, l'IGA Olivier ROSSIGNOL (37^{ème}), directeur du CHÉAr, a fait un vaste tour d'horizon sur la situation actuelle de l'institution et sur les études en cours pour son avenir.

Les participants se sont ensuite répartis en quatre comités de réflexion, sur les thèmes suivants :

- Objectifs de l'association
- Lettre et publications
- Activités et manifestations
- Évolution du CHÉAr

Après deux heures d'échanges animés, tous se sont retrouvés en amphi pour écouter les rapporteurs de comité ; après chaque rapport, le débat s'est engagé sur les propositions, dans la meilleure tradition du CHÉAr. Tous ont fait part de leur satisfaction sur cette rencontre et souhaité son renouvellement régulier.

Toujours dans la tradition, les travaux se sont conclus par un rafraîchissement bien mérité, suivi d'un dîner dans les salons de l'École Militaire.

Résumé des réflexions

Objectifs de l'association

En proposant aux auditeurs un prolongement à l'année "initiatique" vécue au cours de la session, l'AA CHÉAr répond bien à leur attente.

Les activités culturelles et les voyages s'inscrivent naturellement dans le projet ; par contre la composante Défense/Armement est jugée peu visible (à l'exception des Entretiens Armement et Sécurité), et doit être renforcée.

Lettre et publications

L'avis général est d'augmenter l'intérêt de la Lettre, et de la compléter par d'autres publications.

Un format trimestriel de 15 à 25 pages a été évoqué, l'ambition étant d'occuper la place libérée par la disparition de la revue "L'Armement". Le contenu pourrait comprendre un forum "Libres Propos", les articles rédigés par les comités de la session nationale, des articles de fond sur les programmes actuels ou sur le monde de l'Armement, les rubriques associatives habituelles, et une bibliographie des ouvrages publiés par les CHÉAristes, éventuellement avec recension.

Les modes de diffusion devraient être pluriels : le contenu complet serait sur le site Internet, l'accès étant réservé aux membres à jour, un contenu limité au début des articles serait accessible à tous, et serait également réalisée une version imprimée, allégée pour maîtriser son coût.

La mise en ligne de l'annuaire complet, avec accès protégé, a aussi été évoquée.

Manifestations

Les manifestations courantes participent efficacement à l'objectif de resserrer les liens, au moins pour les membres franciliens. Leur contenu est jugé très souvent culturel et moins souvent professionnel.

Les EAS restent un moment fort des activités de l'AA CHÉAr, mais il faut offrir des événements de haut niveau dans l'intervalle entre deux EAS. L'organisation de séminaires thématiques, éventuellement en partenariat avec d'autres associations ou organismes de recherche est une piste à explorer.

Pour attirer les "provinciaux" aux manifestations, deux idées ont été formulées : organiser des rencontres régionales (seuls ou en partenariat), et accorder une priorité d'inscription aux provinciaux pour les activités parisiennes (modalités à préciser).

Evolution du CHEAr

L'association doit mettre sa force de proposition au service du directeur du CHÉAr.

Les idées échangées ont abordé deux thèmes : l'ouverture à l'Europe, et l'absentéisme (ou manque de disponibilité) des auditeurs. La formule actuelle ne donne pas satisfaction sur ces points.

L'absentéisme résulte du temps partagé actuel, qui laisse entière la pression de la charge de travail "normale" sur les auditeurs. Certains ont proposé une session bloquée de 4 à 6 mois, comparable au collège de l'OTAN, qui aurait l'avantage de permettre la présence d'Européens plus facilement que la formule actuelle. Ceci entraînerait un changement de poste des auditeurs ; dès lors, la crainte de se priver des cadres de haut niveau de l'industrie a été évoquée. Une autre formule serait d'organiser des semaines bloquées, réparties au long de l'année, à l'instar de la SERA.

L'ouverture à l'Europe est aujourd'hui le fait de la SERA, et l'évolution du CHÉAr devrait passer par un rapprochement fort de ces deux organisations. Outre son éclairage multiculturel, la formule "itinérante" de la SERA est indispensable pour que tous les pays hôtes se sentent copropriétaires de cette formation. Elle est donc forcément limitée à 4, voire 6 semaines, et ne permet pas de donner aux auditeurs le contenu d'une formation complète. D'autre part, dans un Collège Européen nécessairement limité en volume, les places offertes aux français ne satisferaient pas le besoin de formation de nos élites. La co-existence entre les deux formules est une nécessité. C'est leur complémentarité et leur coordination qu'il faut organiser.

N'oubliez pas de régler votre cotisation (**50 €**) pour l'exercice 01/07/07 à 30/06/08.

Le prélèvement automatique est à privilégier.

Le secrétariat vous fera parvenir le formulaire sur demande.

L'AGO aura lieu le **jeudi 15 novembre 2007**.

Retenez votre soirée.